



PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Lille, le 9 décembre 2017

Communiqué de presse

ROUTES VERGLACEES ET EPISODE NEIGEUX DANS LES DEPARTEMENTS DU NORD, DU PAS-DE-CALAIS, DE LA SOMME ET DE L' AISNE



Les axes routiers des départements de la zone Nord (Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne) vont être rendus glissants à la suite d'un bref épisode neigeux et d'une tempête hivernale qui se succéderont ce dimanche.

Les risques d'accident sont accrus. La vigilance orange sera activée à compter du dimanche 10 décembre à 05 heures.

En fin de nuit et matinée des chutes de neige continues sont attendues sur l'ensemble de la région (de 3 à 5 cm sur le Nord Pas-de-Calais et le nord des départements de la Somme et de l'Aisne, davantage sur les reliefs). La pluie remplacera la neige en fin de matinée.

Dans un second temps, le vent se renforcera, avec de fortes rafales en cours d'après-midi et des averses orageuses :

- De 110 à 130 km/h sur le littoral du Pas-de-Calais ;
- De 100 à 110 km/h sur l'ouest de la Somme, l'intérieur du Pas-de-Calais, et les Flandres maritimes ;
- Entre 80 et 100 km/h sur le reste du département du Nord et l'est de la Somme.

Le vent devrait nettement faiblir dimanche, en soirée.

Le préfet de la zone Nord a placé les services compétents en vigilance renforcée.

Il invite les usagers de la route à être vigilants et prudents, particulièrement sur le réseau secondaire, et rappelle les recommandations suivantes :

- Différer ou limiter les déplacements,
- Emprunter les grands axes,
- Se renseigner sur les conditions de circulation (Bison futé : www.bison-fute.gouv.fr), et l'évolution des conditions météorologiques (Météo France : www.meteofrance.fr) avant tout déplacement,
- Modérer et adapter sa vitesse aux conditions de circulation,
- Eviter de freiner ou de changer de direction trop brutalement,
- Etre particulièrement vigilant dans les zones humides ou ventées.

Il est rappelé à l'ensemble des usagers de ne pas gêner les opérations de traitement des chaussées effectuées par les gestionnaires de routes.

Pour ce qui concerne l'épisode venteux il convient également d'être vigilant face aux chutes possibles d'objets divers, de ne pas intervenir sur les toitures et de ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol, et de ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.